



© Adobe

LORIENT AGGLOMÉRATION

DIAGNOSTIC ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES SUR L'AGGLOMÉRATION DE LORIENT

Christine Boissonnot-Delachienne

02 97 12 06 69

Équipe projet :

Gilles Poupard

Rozenn Ferrec

Caroline Le Neurès-Le Coq

Mise en page : Valentin Guéneç

Relecture : Gilles Poupard, Anne Brodin, Marina Rieux

Directeur de la publication : Gilles Poupard

ISSN 2118-1632

Président d'AudéLor : Pascal Le Liboux

SOMMAIRE

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS	P.4
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, DE QUOI PARLE-T-ON ?	P.5
1. DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ : LES SPÉCIFICITÉS DES HABITANTES DE L'AGGLOMÉRATION	P.6
2. ÉDUCATION ET FORMATION : DES CHOIX TOUJOURS TRÈS GENRÉS	P.10
3. REVENUS : DES REVENUS PLUS FAIBLES ET UNE PAUVRETÉ PLUS NOTABLE CHEZ LES FEMMES	P.14
4. LOGEMENT : DES INÉGALITÉS DE REVENUS QUI IMPACTENT LA SITUATION DES FEMMES PAR RAPPORT AU LOGEMENT	P.18
5. ÉCONOMIE : UNE PROGRESSION DE LA PLACE DES FEMMES DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	P.20
6. MOBILITÉS : DES ENTRAVES À LEVER ?	P.28
7. SANTÉ : LA SANTÉ DES FEMMES : DES POINTS DE VIGILANCE À SOULIGNER	P.30
8. GOUVERNANCE LOCALE : PARTICIPATION DES FEMMES À LA GOUVERNANCE LOCALE	P.33

PRINCIPAUX RÉSULTATS

DÉMOGRAPHIE



Les femmes représentent **51,8 %** de la population de l'agglomération et sont plus âgées :

- **46,9 ans** contre 42,8 ans pour les hommes
- **+3,8 ans** par rapport à la moyenne nationale (43,1 ans)

ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION



Les femmes de l'agglomération de Lorient sont moins rémunérées :

- **-16,6 %** que les hommes à volume de travail égal
- **-12,8 %** que les femmes au niveau national

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL



Les femmes de l'agglomération travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel :

- **27,7 %** des salariées sont à temps partiel contre 7,8% des hommes
- **24,4 %** en moyenne en France

TAUX D'ACTIVITÉ



71 % contre 68,8 % en 2015, mais cette part reste inférieure à celle des hommes (-2,4 pts).

ACTIVITÉ ET EMPLOI

49 % des emplois sont occupés par des femmes (+0,7 pts par rapport à 2015), mais les emplois féminins sont très concentrés, les femmes occupent :

- **74 %** des postes d'employés
- **66 %** des emplois en administration, enseignement, santé et social
- **72 %** des emplois « essentiels du quotidien »
- **44 %** des emplois susceptibles d'être soumis à une plus forte exposition aux risques
- **49,4 %** des entreprises individuelles sont créées par des femmes contre 40 % au niveau national

DEMANDE D'EMPLOI



51,8 % des demandeurs d'emploi sont des femmes et elles sont surreprésentées (56%) dans les catégories ayant une activité partielle (cat. B et C)

SANTÉ



Une densité de gynécologues divisée par deux localement : 3,4 gynécologues pour 1000 habitantes contre 6,6 en France

VIOLENCES



+27% d'augmentation des violences intrafamiliales dans le Morbihan depuis 2023, 84% des victimes de violences conjugales sont des femmes

DÉPLACEMENTS



- **68 %** des déplacements pour accompagner (enfants, personnes âgées...) sont réalisés par des femmes
- **14 %** des femmes utilisent régulièrement le vélo (contre 23 % des hommes)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental qui vise à assurer que tous les individus, indépendamment de leur sexe, bénéficient des mêmes droits, des mêmes opportunités et des mêmes traitements dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique. En France, cette notion a été renforcée par la loi du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Cette loi impose à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics de mettre en œuvre une politique intégrée pour l'égalité entre les sexes.

Dans ce cadre, chaque collectivité locale doit rédiger un rapport annuel sur l'égalité. Pour les intercommunalités dont la population est supérieure à 20 000 habitants, ce rapport est structuré en deux volets principaux. Le premier volet repose sur les politiques publiques que la collectivité décide de mener en faveur de l'égalité femmes-hommes sur son territoire. Le second se concentre sur la politique de ressources humaines au sein de la collectivité.

Pour alimenter l'élaboration de son plan d'action en matière de politiques publiques, Lorient Agglomération a confié à AudéLor la réalisation d'un diagnostic au premier semestre 2025. Il a pour objectif de dresser un état des lieux de la situation des femmes sur son territoire, dans plusieurs domaines : démographie, emploi, déplacements... Le plan d'action Égalité Femmes-Hommes 2026-2028 de Lorient Agglomération sera présenté au Conseil communautaire de février 2026, préalablement au vote du budget.



1

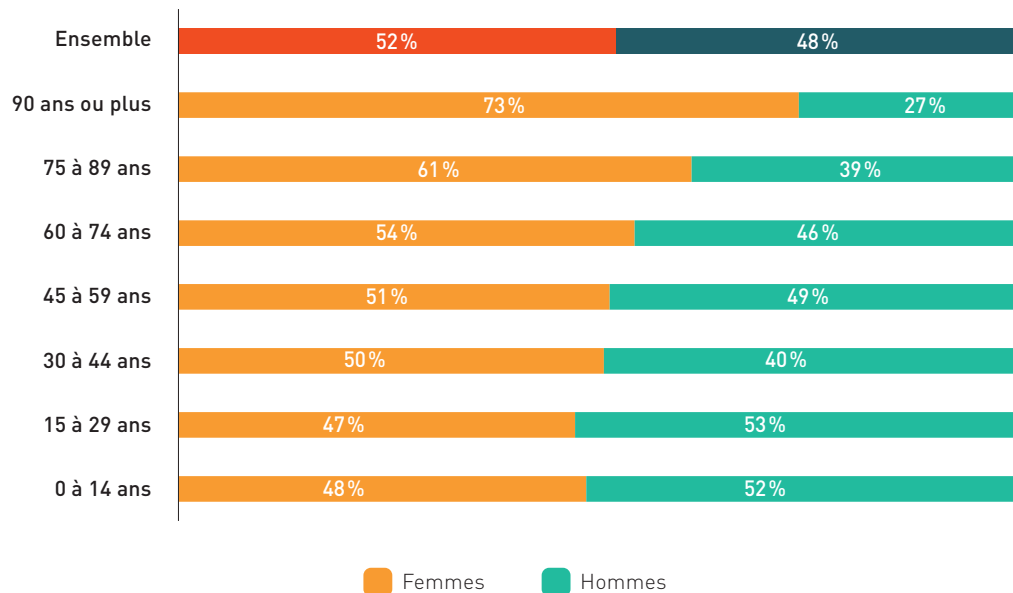
DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ : LES SPÉCIFICITÉS DES HABITANTES DE L'AGGLOMÉRATION

DES FEMMES PLUS NOMBREUSES SURTOUT PARMIS LES PLUS DE 60 ANS

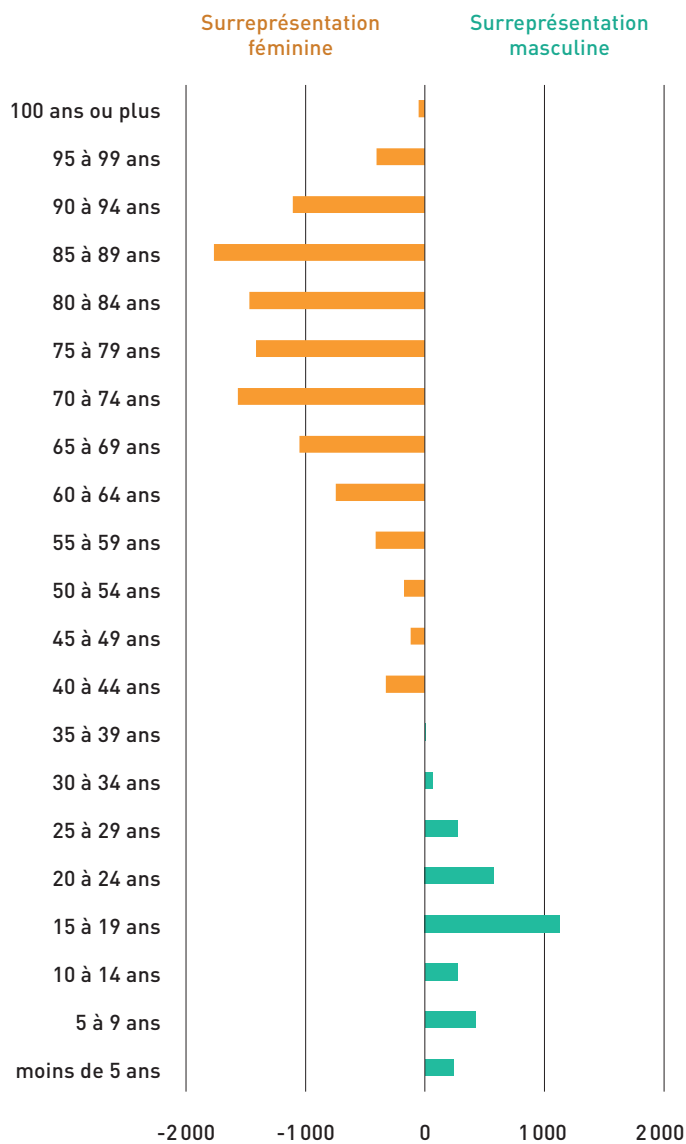
À l'échelle de l'agglomération, les femmes représentent 51,8 % de la population. Cette part est équivalente à la moyenne française et s'élève avec l'âge : elle est supérieure à 54 % à partir de 60 ans.

En 2022, l'âge moyen des femmes de l'agglomération de Lorient est de 46,9 ans, il est de 43,1 ans au niveau national. Les femmes de l'agglomération sont donc plus âgées que la moyenne française. C'est aussi le cas pour les hommes de l'agglomération dont l'âge moyen est de 42,8 ans contre 40,3 ans en moyenne en France.

Répartition femmes-hommes par tranches d'âges en 2021 sur l'agglomération de Lorient



Surreprésentation féminine et masculine par tranches d'âges sur l'agglomération de Lorient (2021)



Source : Insee

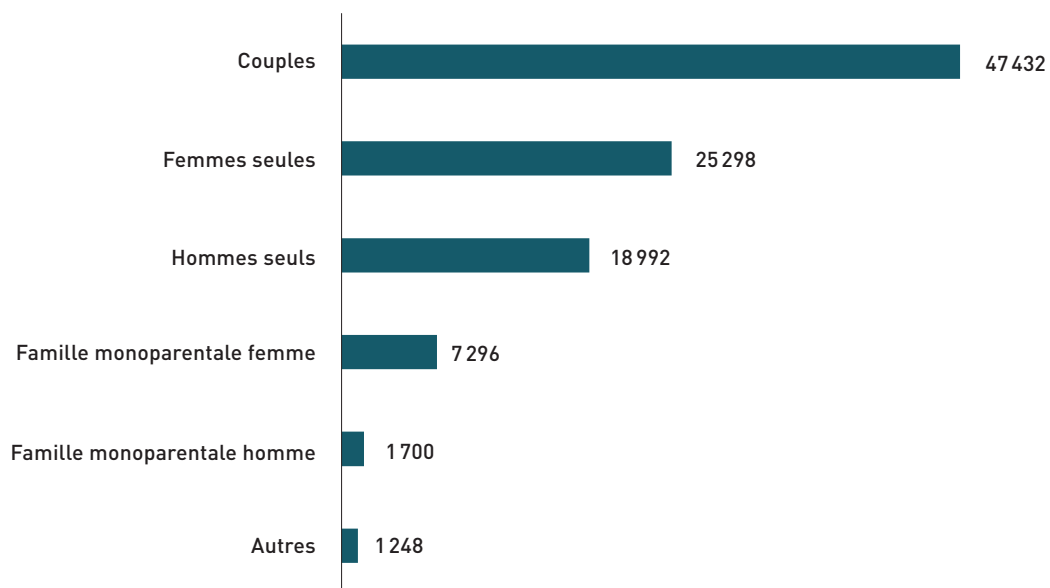


1/3 DES MÉNAGES DE L'AGGLOMÉRATION (32%) COMPOSÉS DE FEMMES SEULES OU DE FEMMES SEULES AVEC ENFANTS

En 2021, **24,8 %** des ménages sont composés de femmes seules. Cette part est de 21,4 % au niveau national. Les ménages composés de femmes seules sont plutôt des ménages âgés : pour 32 % d'entre eux, la personne de référence a entre 60 et 74 ans et pour 33 %, la personne de référence a plus de 75 ans.

7,2 % des ménages sont composés de femmes seules avec enfant(s). Au niveau national, la part de femmes seules avec enfants est similaire.

Répartition du nombre de ménages sur l'agglomération de Lorient (2021)

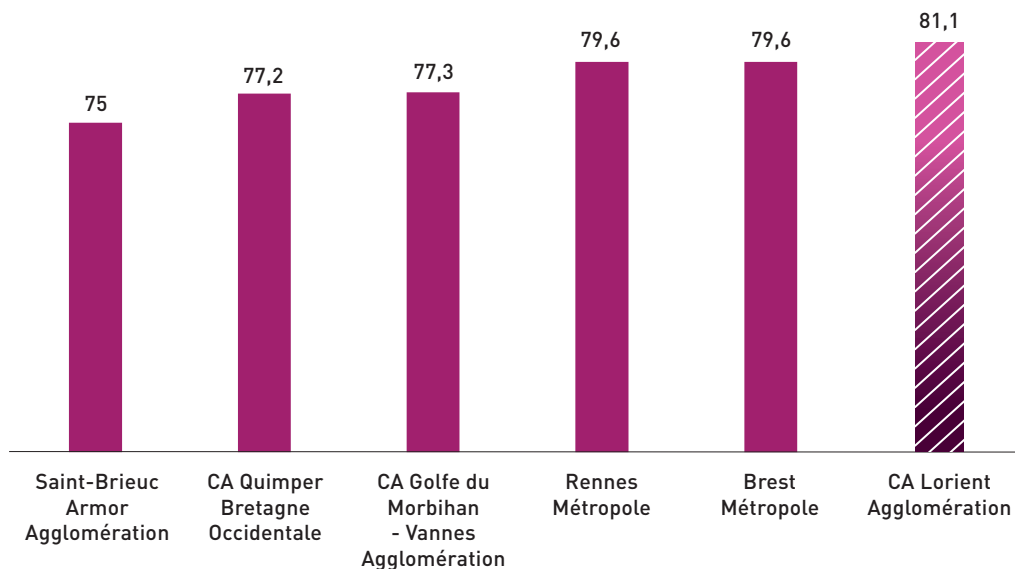


Source : Insee

81 % DES FAMILLES MONOPARENTALES ONT UNE FEMME À LEUR TÊTE

Dans l'agglomération de Lorient, 9 108 familles sont des familles monoparentales et 7 385 sont composées de femmes seules avec enfant(s), soit 81 %. Ce taux est supérieur aux taux départemental et régional (78 %). À l'échelle des 5 principales agglomérations, l'agglomération de Lorient affiche la plus forte proportion de familles monoparentales composées de femmes seules en 2021.

Part des familles monoparentales composées de femmes seules avec enfant(s) en 2021



Source : Insee



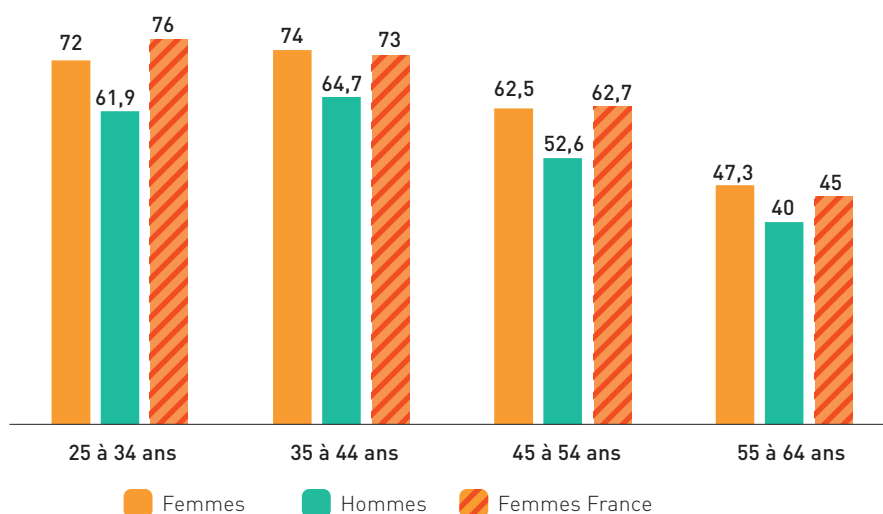
2 ÉDUCATION ET FORMATION

DES CHOIX TOUJOURS TRÈS GENRÉS

DAVANTAGE DE DIPLÔMÉS BAC ET PLUS CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES

Comme au niveau national, les femmes de 25 à 64 ans sont plus diplômées en bac + que les hommes : 63 % de bac et plus, contre 54,4 % chez les hommes. Ainsi, l'écart femmes-hommes est davantage marqué sur l'agglomération qu'au niveau national : +8 pts pour l'agglomération contre +5 pts en France. C'est encore plus le cas pour les jeunes générations : l'écart est de 10 points pour les 25-34 ans et de 1 point chez les 55-64 ans.

Part de bacheliers ou plus par tranches d'âges sur l'agglomération de Lorient (en %)

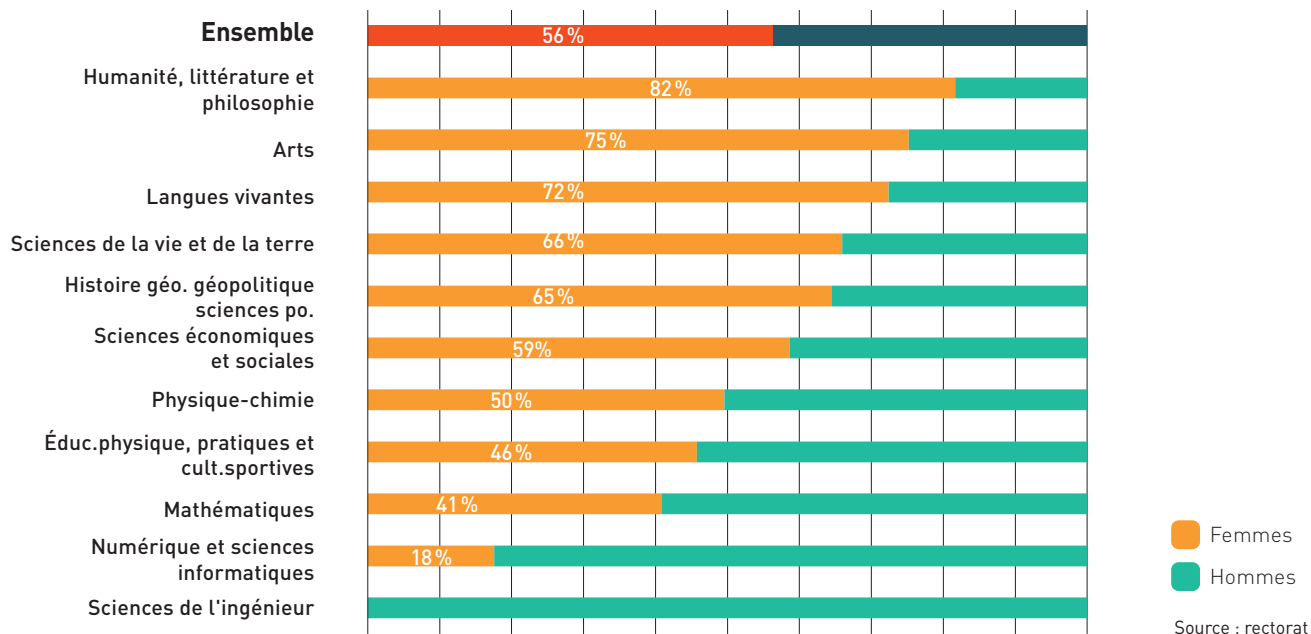


DES CHOIX D'ORIENTATION TRÈS GENRÉS

Au lycée, les filles sont davantage présentes dans les filières générales (56%) que dans les filières technologiques (46 %) ou professionnelles (43 %). Localement, elles sont cependant plus nombreuses au sein des filières professionnelles qu'au niveau régional (41,7 %).

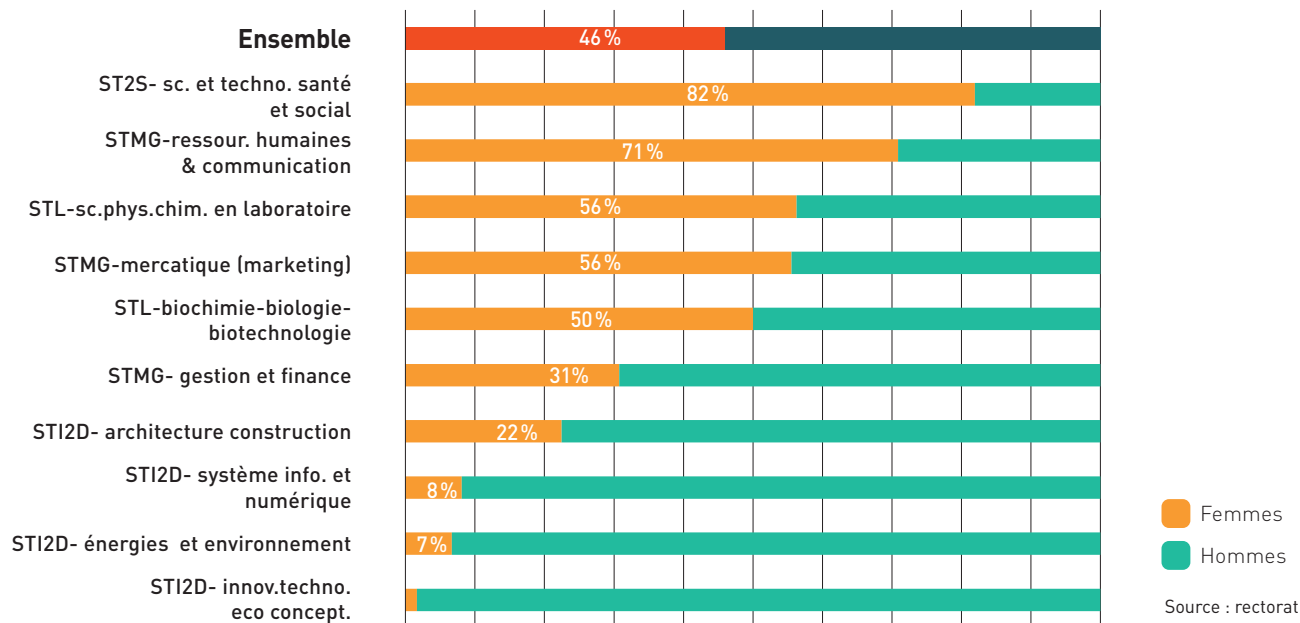
Dans la filière générale, comme partout en France, les garçons sont majoritaires dans les domaines scientifiques (mathématiques, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques) et dans la filière sport. Seul le secteur de la chimie est mixte. Les filles sont majoritaires dans les autres spécialités.

Répartition filles-garçons selon les spécialités en classe de terminale générale sur l'agglomération de Lorient en 2024



Ce schéma se retrouve également pour les terminales technologiques :

Répartition filles-garçons selon les spécialités en classe de terminale technologique sur l'agglomération de Lorient en 2024



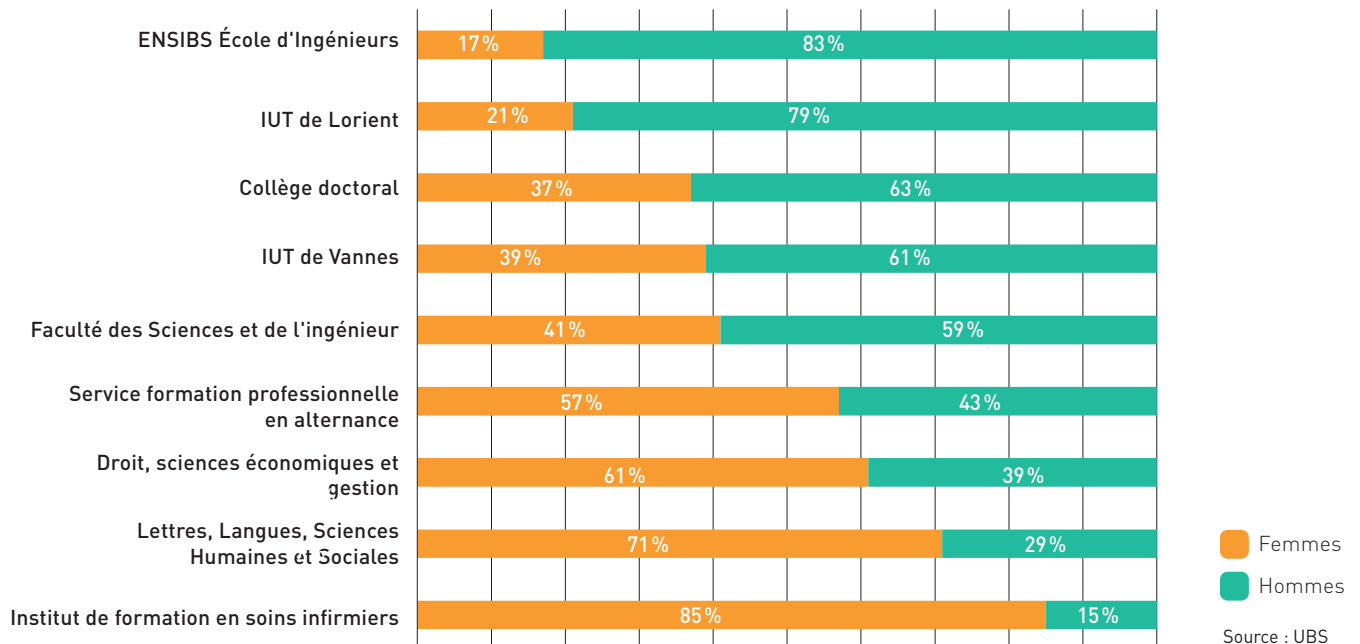
Concernant la filière professionnelle, les filles représentent **68 %** des effectifs dans les filières dédiées aux services (services à la personne, assistance-gestion, esthétique-cosmétique, coiffure et métiers de la communication) contre **7 %** des effectifs dans les secteurs de la production (électricité et environnement connecté, maintenance, chaudronnerie...)



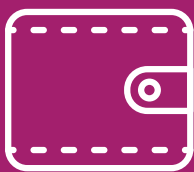
À L'UBS, DES FORMATIONS TRÈS MARQUÉES PAR LE GENRE

Selon la filière et la spécialité de formation, la part des femmes varie considérablement. Elles sont majoritaires dans le médical et social mais aussi dans les filières de langues, sciences humaines et sociales, droit et gestion. Elles sont moins présentes dans les filières scientifiques et en écoles d'ingénieurs. Ce constat n'est pas spécifique à l'agglomération de Lorient, il se retrouve également au niveau national. Sur les dix dernières années, les écarts se sont peu réduits. La part des femmes dans les filières scientifiques et techniques a toutefois progressé. Elle a également augmenté dans les filières où les femmes étaient déjà très présentes (médical et social).

Répartition des effectifs par diplômes et par genres à l'UBS (2023-2024)







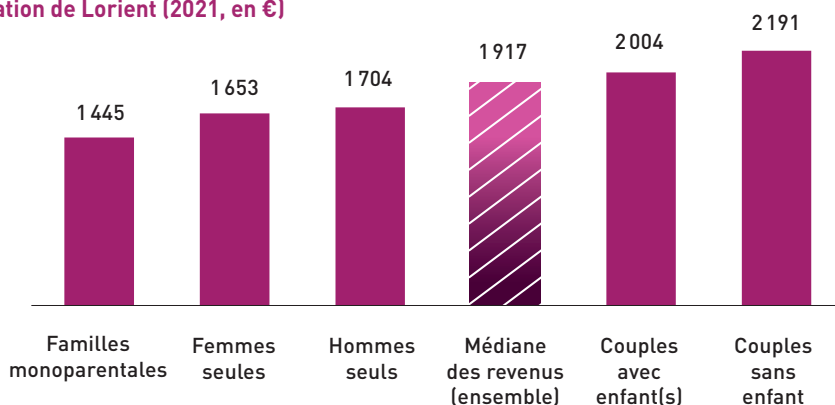
3 REVENUS DES REVENUS PLUS FAIBLES ET UNE PAUVRETÉ PLUS NOTABLE CHEZ LES FEMMES

DES REVENUS DISPONIBLES PLUS FAIBLES POUR LES FEMMES

Sur Lorient Agglomération, la médiane des revenus disponibles¹ par mois pour les familles monoparentales est de **1 445 €** par mois, soit **472 € de moins** que la médiane des revenus disponibles.

Les ménages composés d'une seule personne sont aussi ceux avec les revenus les moins élevés. Pour les femmes seules, la structure des revenus met en évidence qu'il s'agit plutôt de retraitées (63 % des revenus provenant des pensions ou retraites).

Médiane des revenus disponibles par mois par unité de consommation et par type de ménage sur l'agglomération de Lorient (2021, en €)

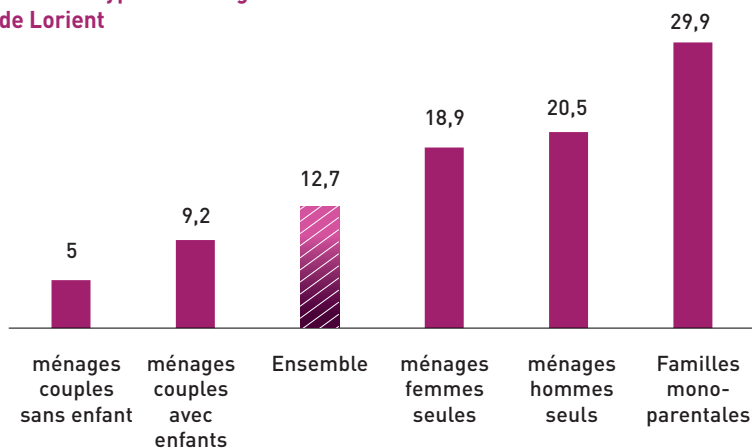


Source : Insee

LES FEMMES PLUS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

En 2021, près de 30 % des familles monoparentales et 19 % des ménages de femmes seules vivent sous le seuil de pauvreté³ contre 12,7 % en moyenne pour l'ensemble des ménages. Sur ce critère, l'agglomération de Lorient se rapproche de celles de Rennes et Brest (plus de 30 % des familles monoparentales sous le seuil de pauvreté). À l'échelle bretonne, le taux de pauvreté des familles monoparentales est de 26,9 %.

Taux de pauvreté selon le type de ménage en 2021 sur l'agglomération de Lorient



Source : Insee

¹ Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. (INSEE)

² unité de consommation : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

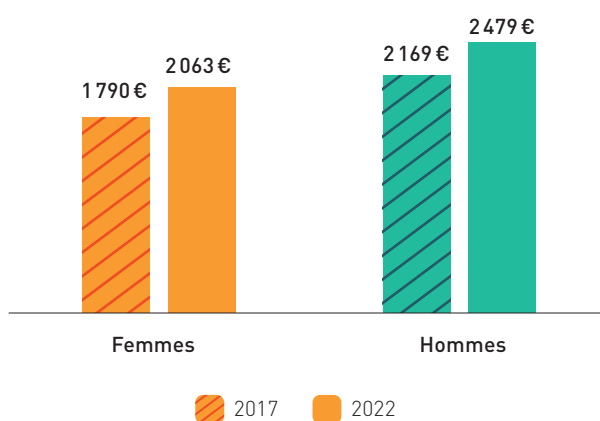
³ Nets mensuels théoriques : salaire net horaire moyen * 151,67 heures pour un temps complet

DES FEMMES MOINS BIEN PAYÉES...

En 2022, le salaire net mensuel théorique sur l'agglomération de Lorient était de 2 063 € pour une femme et 2 472 € pour un homme pour un temps complet. Ainsi, les écarts de salaire sont plus marqués sur l'agglomération de Lorient (**-16,6 %**) qu'en moyenne en France métropolitaine (**-13,3 %**) soit **3,3 points de différence**. Ainsi pour des temps complets en 2022, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de **409 € par mois**. Cet écart a augmenté entre 2017 et 2022 de **7,9 %** (30 €).

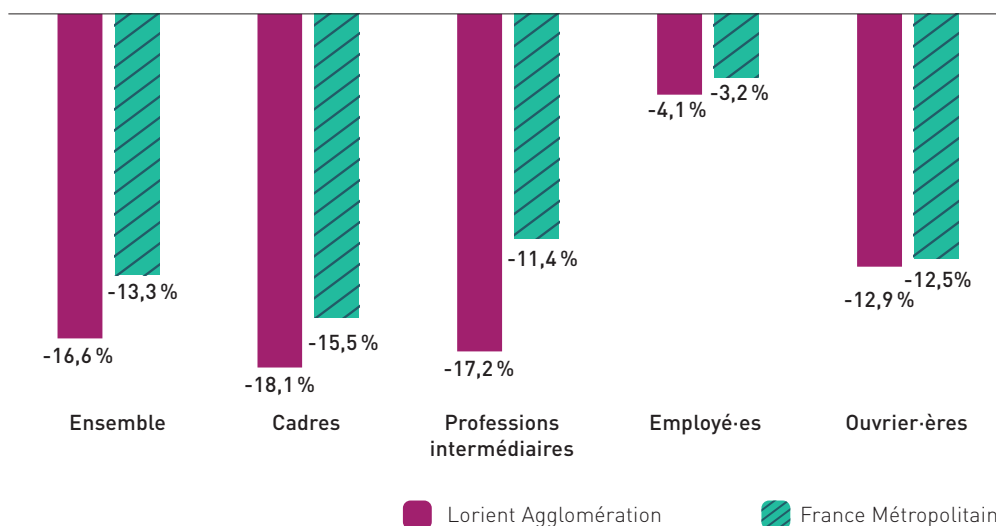
De plus, le salaire d'une femme du territoire est en moyenne inférieur de 12,8 % à la moyenne du salaire moyen d'une femme en France, celui d'un homme de 9,4 %.

Salaires nets mensuels théoriques ETP selon le genre en 2017 et 2022 sur l'agglomération de Lorient



Source : Insee

Écarts de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la CSP en 2022 (en %)



Source : Insee

Les écarts de salaire (net et à temps de travail équivalent) sont plus marqués chez les cadres et les professions intermédiaires que ce soit au niveau de l'agglomération de Lorient qu'au niveau national. Cependant, les écarts sont plus élevés à l'échelle de l'agglomération : -18 % chez les cadres (contre 15,5 % au niveau national) et -17,4 % pour les professions intermédiaires (contre -11,2 % au niveau national).

Pour expliquer les différences, deux effets se conjuguent : la répartition des femmes et des hommes par catégories socio-professionnelles (effet structure) et la répartition des salaires par CSP (effet « salaire »). Seulement 20 % des différences de salaires s'expliquent par des effets de structure, 80 % s'expliquent par des niveaux de salaires plus élevés chez les hommes que chez les femmes.



... ET DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT AVEC L'ÂGE

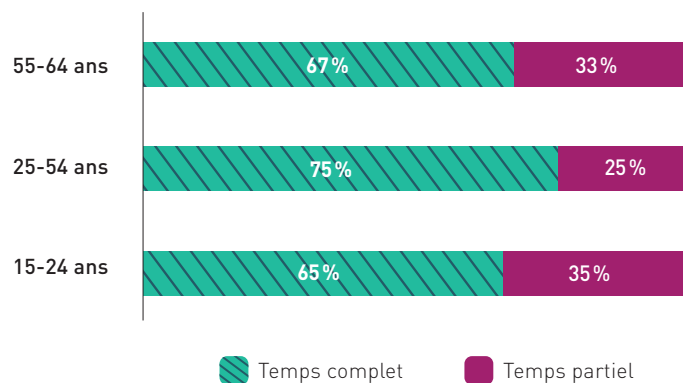
Les écarts de salaires sont plus marqués chez les femmes plus âgées : -23,8 % au niveau local pour les femmes de plus de 50 ans (-20,9 % au niveau national) contre -12,2 % pour les 18-25 ans. Cet écart chez les femmes plus âgées reflète des carrières féminines souvent plus contraintes (interruptions, temps partiels...) ou inexistantes (femmes au foyer).

LES FEMMES SALARIÉES PRESQUE 4 FOIS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL QUE LES HOMMES

Sur l'agglomération de Lorient, 88 % des femmes travaillent sous statut salarié (contre 85 % des hommes). La part des femmes salariées à temps partiel (15-64 ans) est de 27,3 % contre 7,5 % pour les hommes. Cette part est plus élevée qu'au niveau national (+3,3 pts). Cela peut s'expliquer en partie car le taux de féminisation de la catégorie « employé » est élevé sur l'agglomération (74 %), or c'est la catégorie qui regroupe le plus de personnes à temps partiel (31 % en 2024 au niveau national).

Les femmes non salariées sont également plus souvent à temps partiel que les hommes : 17 % contre 7 %, mais moins souvent que les femmes salariées.

Répartition des salariées de l'agglomération de Lorient selon l'âge et le temps de travail (2021)



Source : Insee





4 LOGEMENT DES INÉGALITÉS DE REVENUS QUI IMPACTENT LA SITUATION DES FEMMES PAR RAPPORT AU LOGEMENT

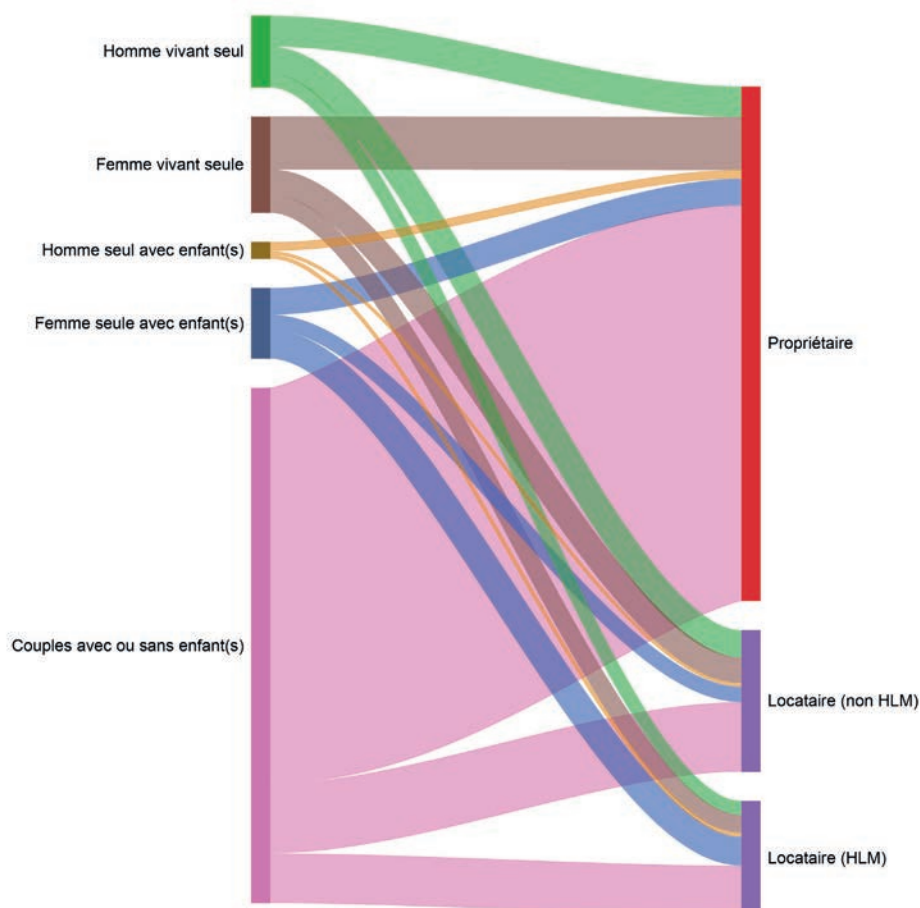
LES FEMMES SEULES ET ÂGÉES PLUS SOUVENT PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT

En 2021, à l'échelle de l'agglomération, 54 % des femmes vivant seules étaient propriétaires de leur logement (contre 42 % des hommes). Ce sont pour une grande majorité des femmes plus âgées car 69 % ont plus de 55 ans. 73 % d'entre elles vivent en maison individuelle. Ce constat pose la question des besoins spécifiques en logement qui vont apparaître au fur et à mesure de l'avancée en âge. De plus, pour les femmes plus âgées, la question du veuvage impacte souvent leur équilibre financier car ce sont des générations de femmes qui ont moins connu l'autonomie financière. Elles auront donc plus de difficultés à absorber les coûts d'entretien et d'énergie inhérents au logement.

LES FEMMES À LA TÊTE DE FAMILLES MONOPARENTALES PLUS SOUVENT LOCATAIRES

63 % des familles monoparentales composées de femmes seules avec enfant(s) sont locataires de leur logement (contre 48 % pour les familles monoparentales d'hommes seuls avec enfant(s)). Parmi ces familles locataires, 65 % sont logées dans le parc HLM quand il s'agit de femmes seules avec enfant(s) contre 47 % pour les hommes seuls avec enfant(s).

Statut d'occupation du logement selon le type de ménage



Source : Insee 2021

UNE DEMANDE EN LOGEMENTS SOCIAUX PLUS IMPORTANTE POUR LES FEMMES

Sur l'agglomération de Lorient, les personnes à l'origine de la demande en logement social sont en majorité des femmes (54 %). Parmi elles, 44 % sont des femmes seules et 38 % des femmes à la tête de familles monoparentales.

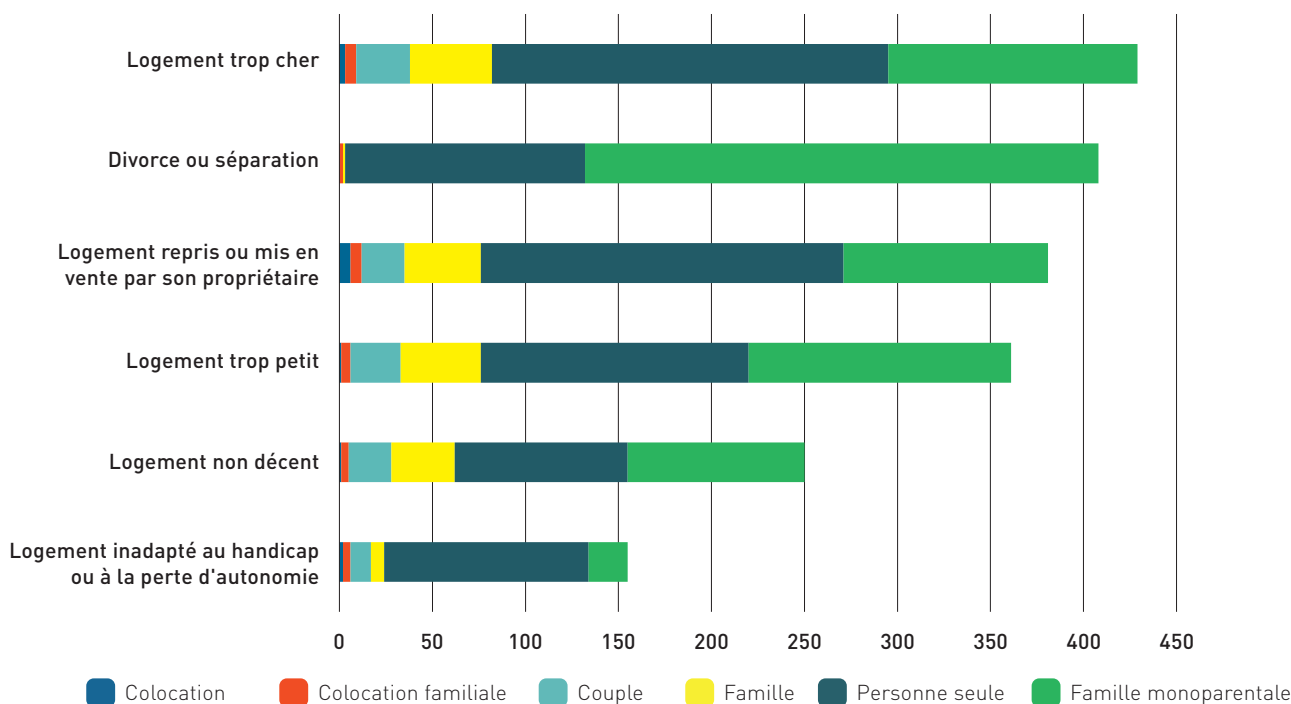
La demande externe représente 66 % de la demande totale. Elle correspond à des demandes de personnes ne disposant pas d'un logement social. Ainsi, les motifs varient selon l'origine de la demande (interne ou externe).

Pour les demandes externes, les femmes recherchent prioritairement un logement moins cher (16 % des demandes). 15% recherchent un logement social suite à un divorce ou une séparation.

Pour les femmes disposant déjà d'un logement social (demande interne), 25 % des femmes souhaitent trouver un logement plus grand, ce sont en quasi majorité des familles monoparentales (49 %). C'est également la première motivation chez les hommes (28,5 %), mais seulement 22 % sont en situation de monoparentalité.

Enfin, 15% des femmes recherchent un logement adapté au handicap ou la perte d'autonomie, 53 % sont des femmes seules sans doute plus âgées. Ce motif arrive en seconde position chez les hommes qui sont cependant presque deux fois moins nombreux que les femmes dans cette situation.

Les 6 principaux motifs de la demande en logement social pour les femmes sur l'agglomération de Lorient (2024) – demandes externes



Source : Demande Sociale - janvier 2024



5 ÉCONOMIE

UNE PROGRESSION DE LA PLACE DES FEMMES DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

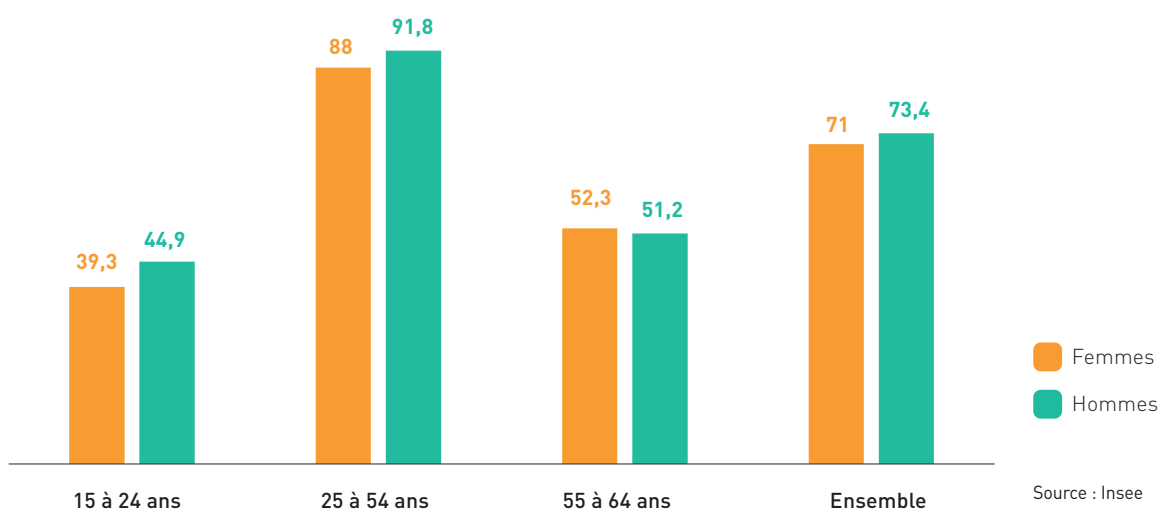
En 2021, le taux d'activité féminin est de 71 % mais il varie selon les classes d'âges.

Pour les 15-24 ans, le taux d'activité féminin est inférieur de 5,6 points à celui des jeunes hommes. Cet écart s'explique principalement en raison d'études plus longues pour les filles mais également à cause d'une entrée plus précoce des garçons dans la vie active en lien avec une plus grande pratique de l'alternance.

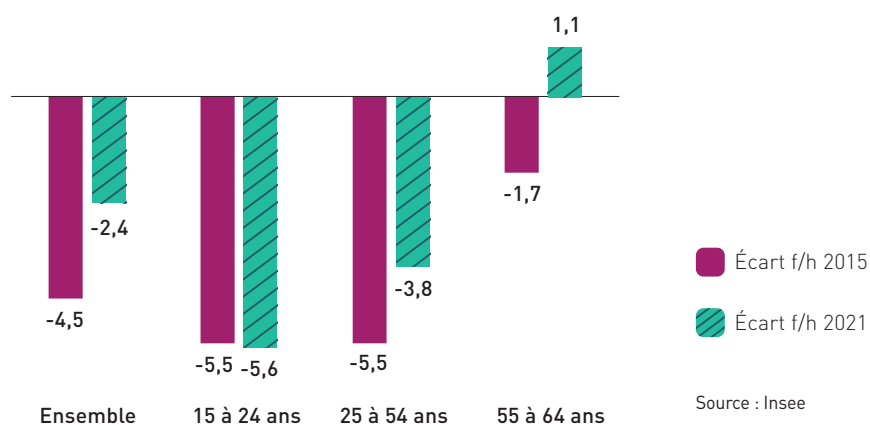
Sur la tranche d'âge des 55-64 ans le taux d'activité des femmes est supérieur de 1,1 pt à celui des hommes, cela pourrait s'expliquer par un départ à la retraite plus tardif pour les femmes. En effet, elles sont davantage concernées par des temps partiels et des interruptions de carrière que les hommes, ce qui leur impose de travailler plus longtemps.

Au global, le taux d'activité féminin est inférieur de 2,4 points à celui des hommes. L'écart s'est donc resserré car il était de 4,5 points en 2015. Pour les classes d'âges les plus jeunes, cet écart n'a pas évolué. Pour la classe des 25-54 ans, il est passé de -5,5 pts à -3,8 pts. Pour les plus de 55 ans, l'écart s'est inversé puisque le taux d'activité féminin est légèrement supérieur au taux masculin.

Taux d'activité femmes/hommes en 2021 sur Lorient Agglomération selon les classes d'âges



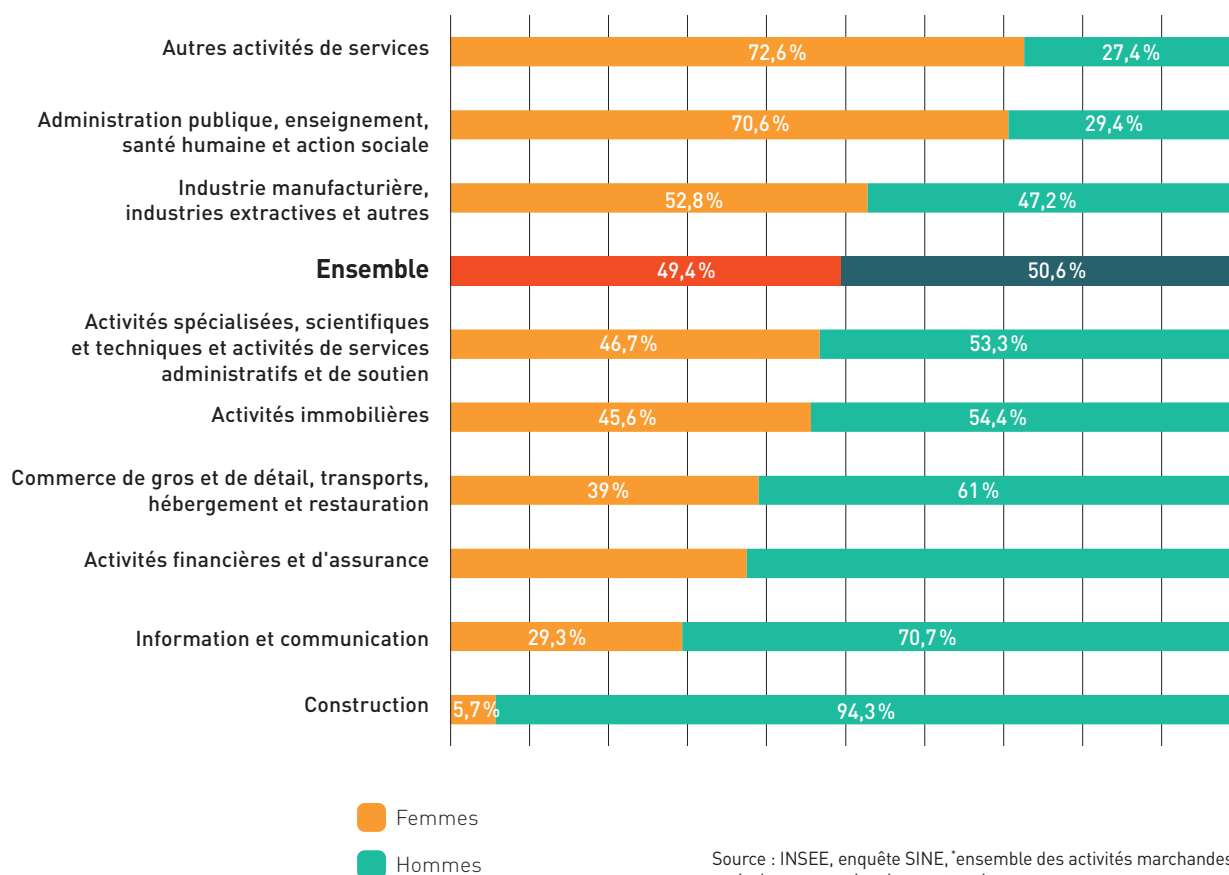
Écarts de taux d'activité femmes/hommes par classes d'âges entre 2015 et 2021



Ainsi, sur l'agglomération de Lorient, 49,1 % des emplois sont occupés par des femmes, c'est un peu plus qu'au niveau régional (48,5 %). Néanmoins, les emplois qu'elles occupent tant dans les statuts que dans les secteurs d'activité diffèrent nettement de ceux des hommes.

PRÈS D'UNE ENTREPRISE SUR DEUX CRÉÉE PAR UNE FEMME

En moyenne, en France, 40 % des entreprises individuelles ont été créées par des femmes en 2022 (INSEE), ce taux est de 49 % sur l'agglomération de Lorient. Les femmes sont surtout présentes dans 3 secteurs : les activités de service, l'enseignement, la santé et l'action sociale ainsi que l'artisanat.

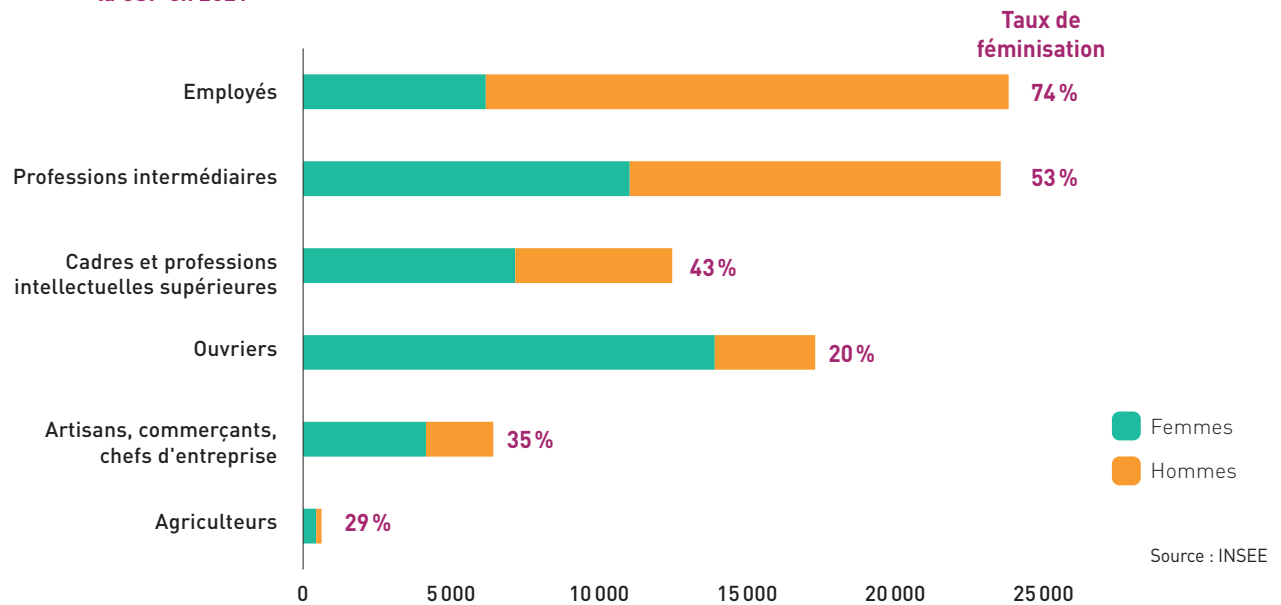




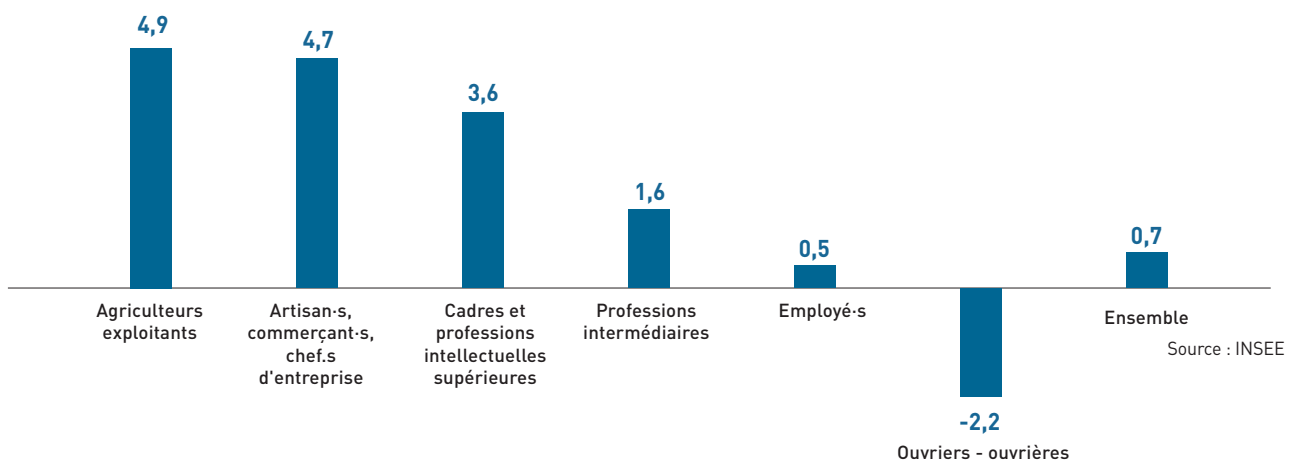
LES FEMMES MAJORITAIRES CHEZ LES EMPLOYÉS ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

En 2021, 49 % des emplois ont occupés par des femmes mais la répartition par CSP met en évidence des disparités : les femmes sont majoritaires chez les employés (74 %), les professions intermédiaires (53 %). Elles représentent 43 % des cadres, mais c'est dans cette dernière catégorie (avec celle des agriculteurs, agricultrices, artisans et commerçants), que le taux de féminisation a le plus progressé (+3,6 points en 6 ans).

Répartition des femmes et des hommes selon la CSP en 2021



Évolution du taux de féminisation par CSP 2015-2021 sur l'agglomération de Lorient – emplois au lieu de travail (en pts)



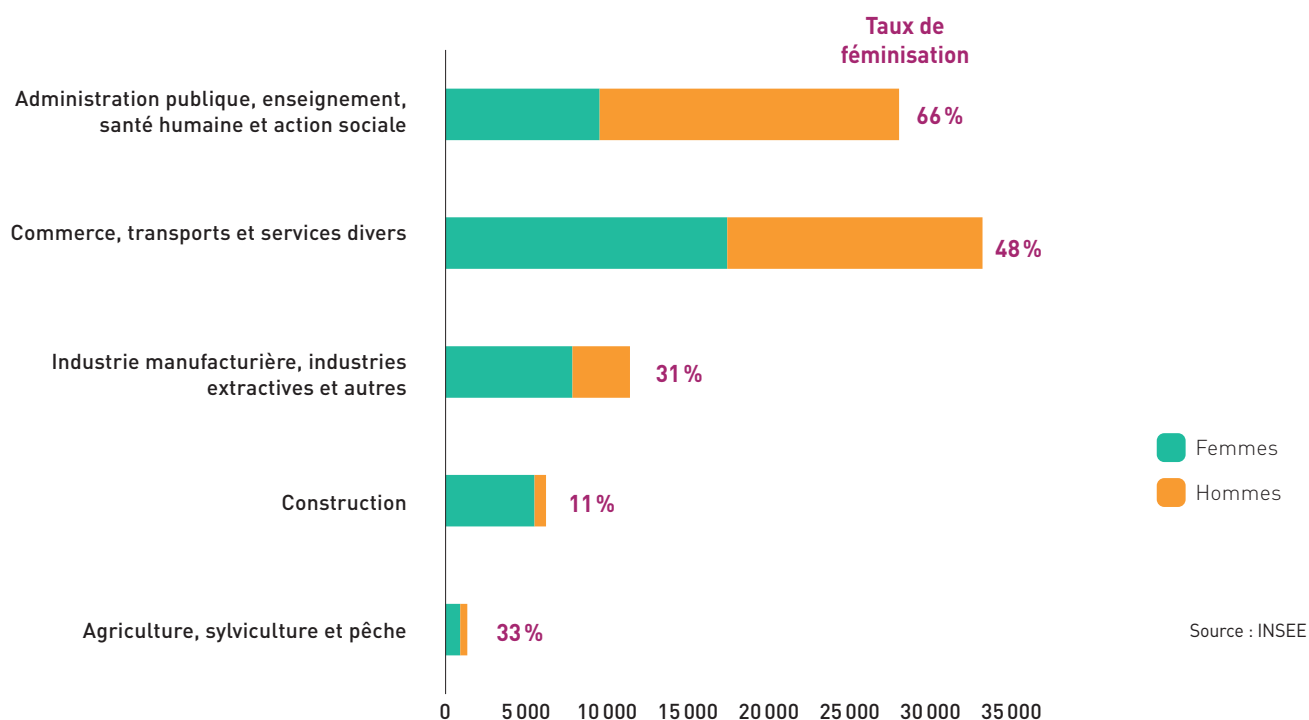
Par rapport au niveau national, les taux de féminisation des CSP ont progressé entre 2015 et 2021 sur l'agglomération de Lorient pour les catégories d'agriculteurs (+4,9 pts), d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises (+4,7 pts), de cadres (+3,6 pts) et professions intermédiaires (+1,6 pts).

Pour ces catégories, il s'agit surtout d'un « rattrapage » par rapport au niveau national. Le taux de féminisation chez les cadres est ainsi passé de 38 % en 2015 à 43 % en 2021 alors qu'au niveau national, il était déjà de 41 % en 2015 et 43,4 % en 2021. La catégorie « artisans... » est toujours plus féminisée sur l'agglomération qu'au niveau national. Chez les employés, le taux de féminisation bien qu'élevé (74 %) tend à stagner (+0,5 pt). Il baisse chez les ouvriers (-2,2 pts) alors que cette catégorie regroupe seulement 20 % de femmes.

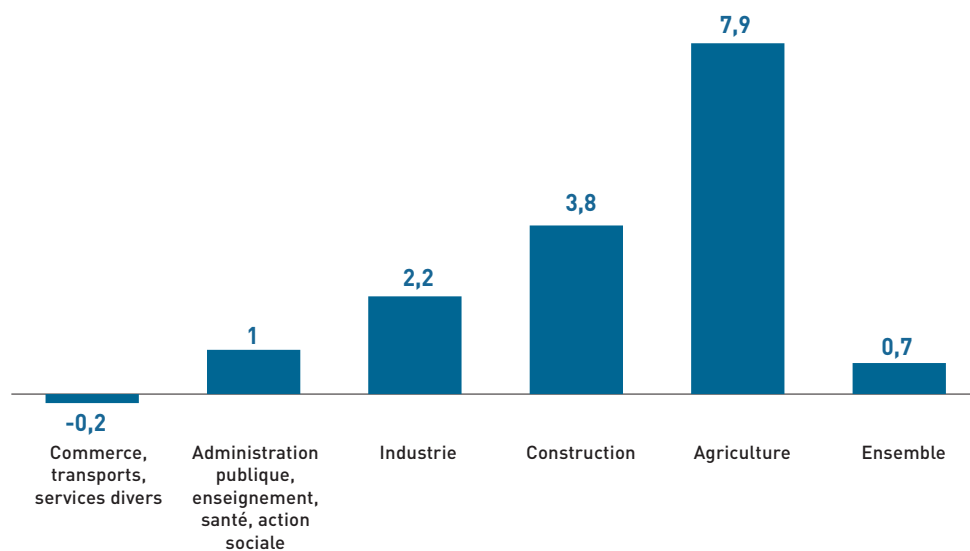
LES FEMMES MAJORITAIRES UNIQUEMENT DANS L'ADMINISTRATION ET LES SECTEURS DE LA SANTÉ

Les femmes sont plutôt majoritaires dans le secteur tertiaire notamment dans la santé et l'action sociale ainsi que le commerce. L'industrie, la construction ainsi que l'agriculture restent des secteurs très masculins. Cependant, ces secteurs ont vu leur taux de féminisation augmenter ces dernières années : +7,9 pts pour l'agriculture, +3,8 pts pour la construction et +2,2 pts pour l'industrie.

Répartition des emplois entre les femmes et les hommes sur l'agglomération de Lorient par secteurs d'activités (2021)



Évolution du taux de féminisation par secteurs d'activités 2015-2021 (en pts) sur l'agglomération de Lorient

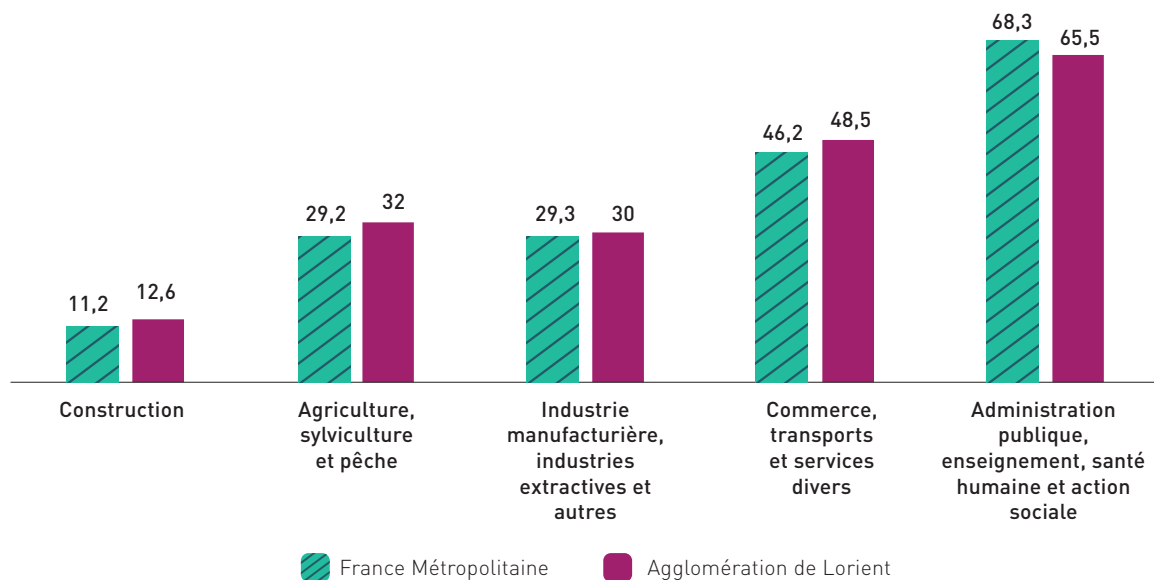




Par rapport à 2015, les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'industrie ont vu leur taux de féminisation progresser de façon notable sur l'agglomération de Lorient. Entre 2015 et 2021, ces taux ont dépassé légèrement le taux de féminisation au niveau national.

Le taux de féminisation du secteur « administration publique, enseignement et santé [...] » est le plus élevé (65,5% en 2021), il a légèrement progressé entre 2015 et 2021 mais est inférieur au niveau national (68,3 %).

Taux de féminisation comparé des secteurs d'activité dans l'agglomération de Lorient et en France en 2021 (en %)



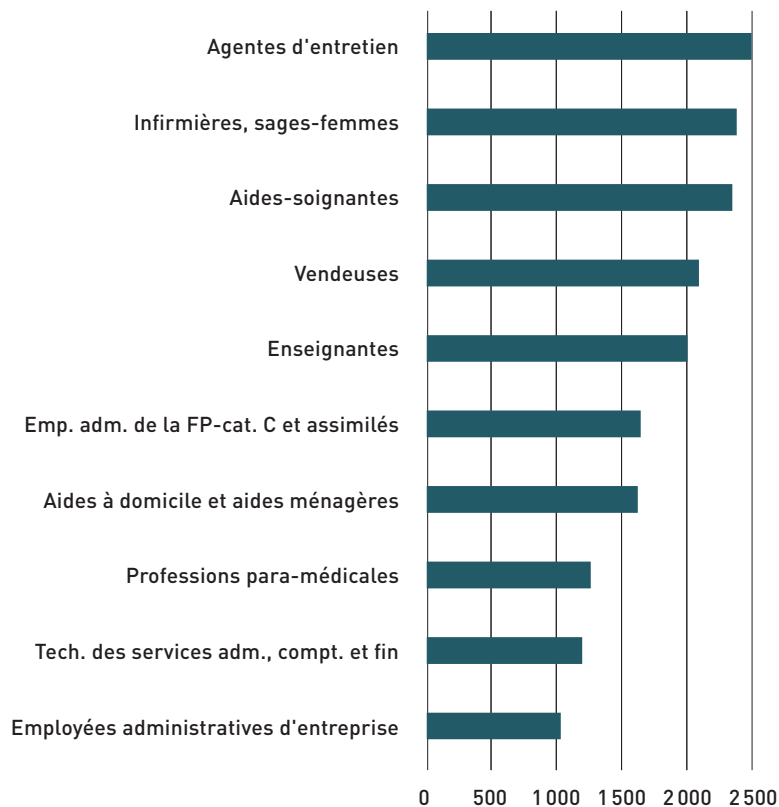
Source : INSEE

UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS RÉDUITE POUR LES FEMMES

Les femmes sont majoritaires dans seulement 25 métiers sur 83 définis par la nomenclature des familles professionnelles. Les hommes sont majoritaires dans 43 métiers de cette nomenclature. Les 19 autres métiers de la nomenclature sont considérés comme mixtes.

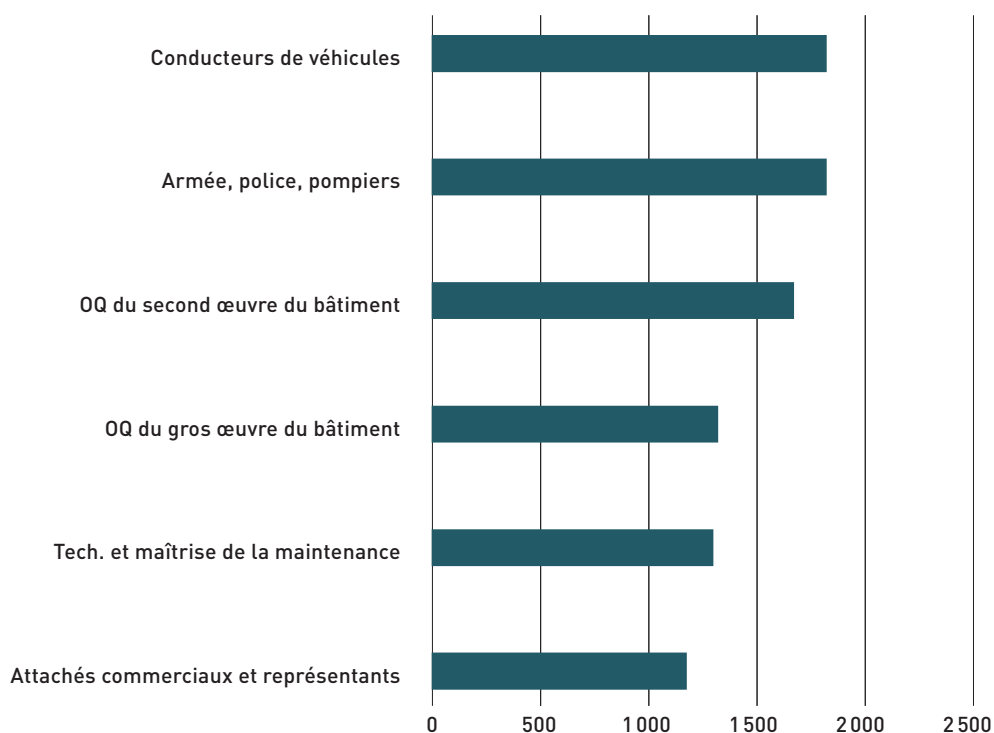
Les emplois des femmes sont donc moins diversifiés : **les 25 métiers « féminisés » regroupent 67% des emplois des femmes** alors que les **43 métiers « masculinisés » rassemblent 59% des emplois masculins**. Les femmes sont davantage présentes dans les métiers de la santé (4 726 emplois), de l'entretien (2 517 agentes d'entretien), de l'éducation (2 000 enseignantes), de la vente (2 091 vendeuses).

Emploi féminin : répartition des emplois des femmes de l'agglomération de Lorient dans les métiers où elles sont majoritaires (>1 000 emplois)



Source : INSEE

Emploi masculins : répartition des emplois des hommes de l'agglomération de Lorient dans les métiers où ils sont majoritaires (>1 000 emplois)



Source : INSEE



72 % DES EMPLOIS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN OCCUPÉS PAR DES FEMMES

Pendant la crise sanitaire de 2020, les « travailleurs et travailleuses essentiel·les » qui ont poursuivi leur activité en présentiel et ont assuré la satisfaction des besoins primaires pendant les confinements ont largement été mis sur le devant de la scène. Sur l'agglomération de Lorient, 16 professions regroupent 48 % des emplois de travailleurs et travailleuses essentiel·les du quotidien. Ces emplois correspondent à 21 % des emplois de l'agglomération et 72 % de ces emplois sont occupés par des femmes.

Répartition par genres des emplois dans les 16 professions qui regroupent 48 % des emplois des travailleurs et travailleuses essentiel·les du quotidien

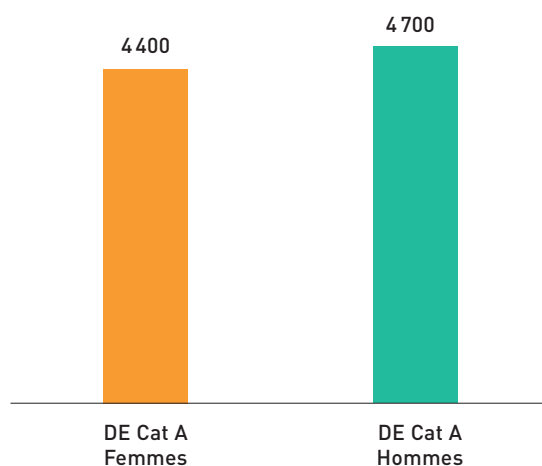
	Hommes	Femmes	Taux féminisation
Aide-soignant·e	206	1 693	89 %
Aide à domicile et aide au ménage	94	1 654	95 %
Infirmier·ère en soins généraux salarié·e	295	1 412	83 %
Assistant·e maternel·le	42	1 099	96 %
Professeur·e agrégé·e certifié·e secondaire	437	843	66 %
Agent·e de service hospitalier	317	777	71 %
Professeur·e des écoles	359	695	66 %
Nettoyeur·se	280	687	71 %
Vendeur·se en alimentation	190	486	72 %
Infirmier·ère libéral·e	100	480	83 %
Caissier·ère de magasin	124	479	79 %
Agent·e service établissement primaire	166	408	71 %
Animateur·trice socioculturel·le et de loisirs	235	277	54 %
Conducteur·trice de véhicule routier (salarié·e)	851	138	14 %
Magasinier·ère qualifié·e	528	84	14 %
Conducteur·trice, livreur·euse, coursier·ère	505	82	14 %

Source : INSEE 2019

CHÔMAGE : LES FEMMES DAVANTAGE PRÉSENTES DANS LES CATÉGORIES B ET C

Au 1^{er} trimestre 2025, les femmes représentent 51,8 % des inscrit·es en catégories A, B ou C. Elles représentent 48,3 % des demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité professionnelle au cours du dernier mois. Cette part est la même qu'au niveau régional (48,0 %).

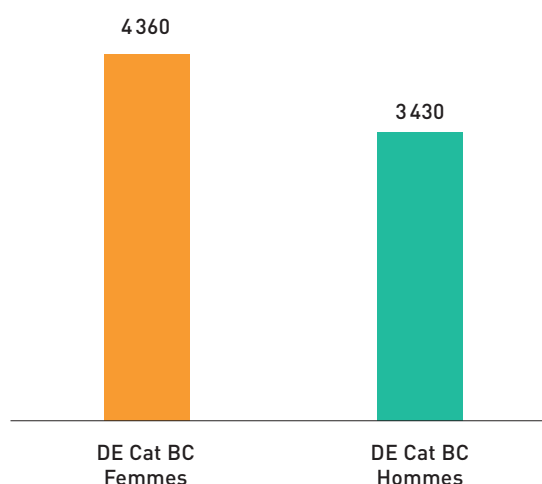
Répartition des demandeurs d'emploi de catégorie A au 1^{er} trimestre 2025



Source DARES – traitement AudéLor

Les femmes sont surreprésentées (56 %) dans les catégories B et C (ayant une activité de plus ou moins de 78 h mensuelle). Les femmes sont ainsi plus souvent concernées par des emplois à temps partiel et en recherche d'heures complémentaires ou de rémunérations modestes ouvrant droit à un complément de revenu sous la forme d'indemnité de retour à l'emploi.

Répartition des demandeurs d'emploi de catégorie B et C au 1^{er} trimestre 2025



Source DARES – traitement AudéLor

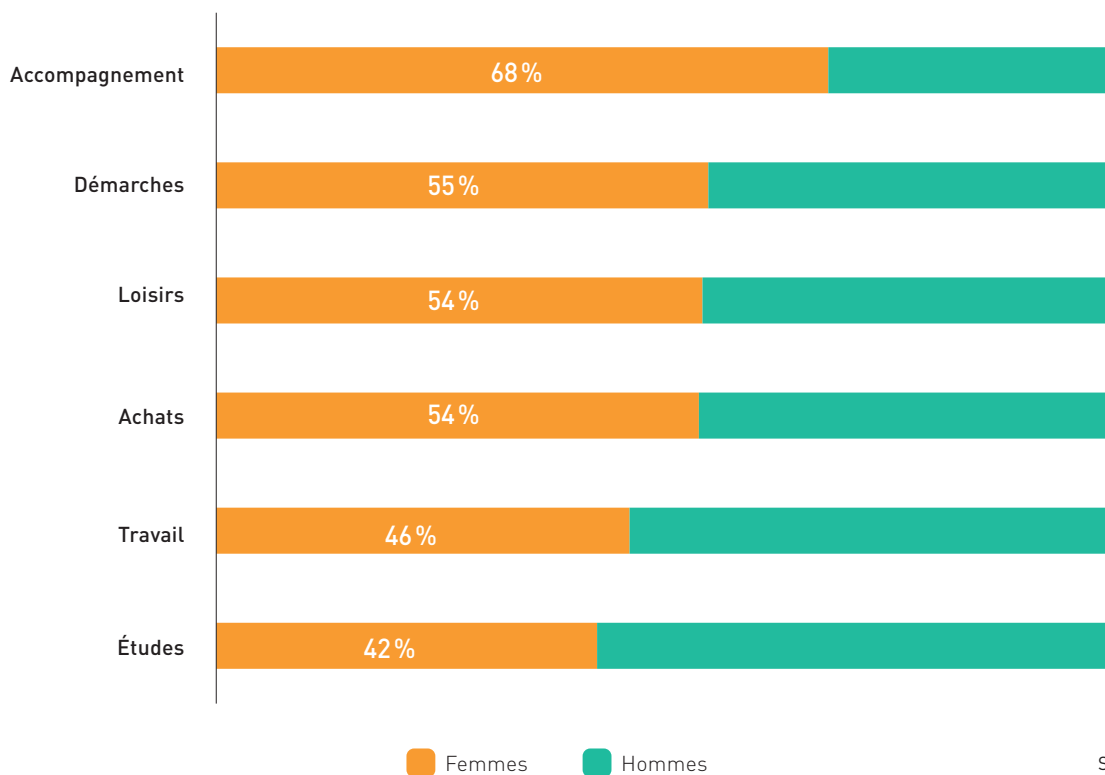


6

MOBILITÉS DES ENTRAVES À LEVER ?

La majorité des déplacements pour l'accompagnement, les démarches, les achats et loisirs sont effectués par des femmes. Les différences qui s'observent entre hommes et femmes sont liées à des contraintes comme la gestion des tâches domestiques ou l'accompagnement des enfants à l'école qui pèsent davantage sur les femmes et influencent leurs pratiques de mobilité. Ainsi, les femmes se déplacent un peu plus avec 3,55 déplacements journaliers contre 3,35 pour les hommes.

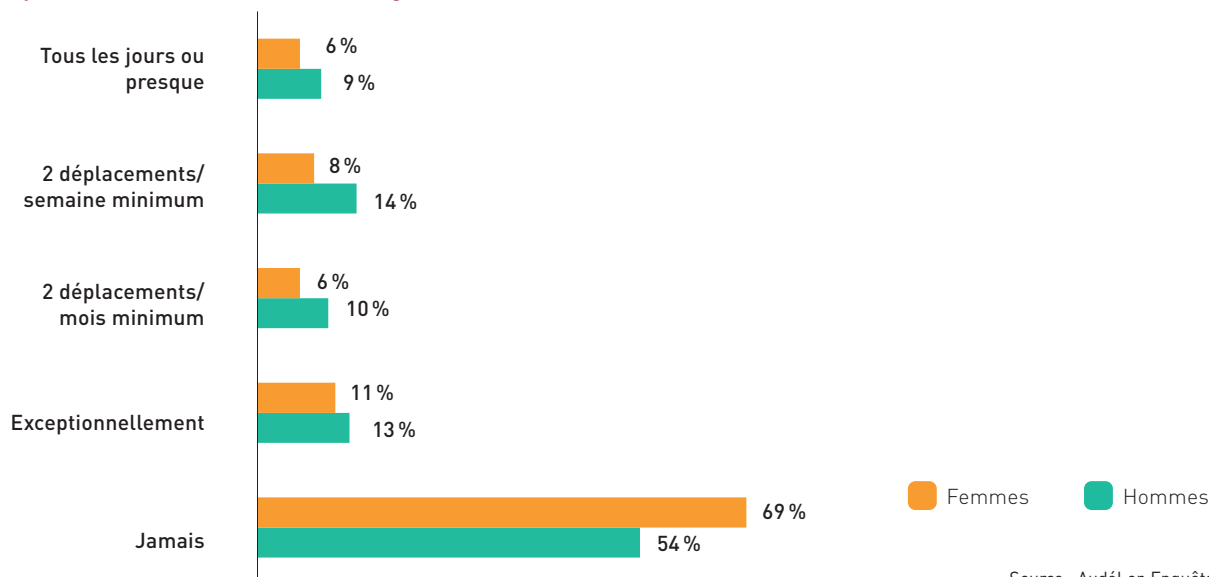
Répartition des déplacements par motifs et par genres sur l'agglomération de Lorient



FAIBLE UTILISATION DES 2 ROUES PAR LES FEMMES

Les femmes sont moins souvent utilisatrices du vélo sur l'agglomération de Lorient. Selon l'enquête mobilité de 2024, 14 % des femmes utilisent régulièrement le vélo contre 23 % des hommes. Plusieurs freins à la pratique du vélo⁶ par les femmes ont été identifiés : répartition encore inégalitaire des tâches (courses, trajets d'accompagnement...), sentiment d'insécurité...

Fréquence d'utilisation du vélo selon le genre



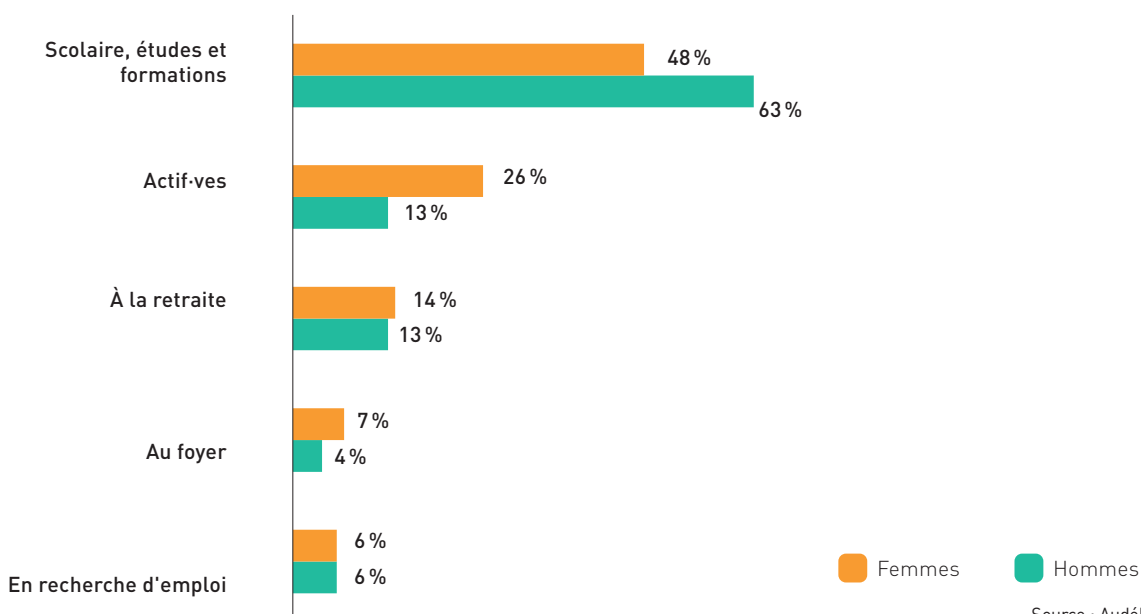
Source : AudéLor, Enquête ménages déplacements 2024

SCOLAIRES ET ÉTUDIANTES EN FORMATION

MOINS UTILISATRICES DES TRANSPORTS EN COMMUN

Selon l'enquête ménages déplacements de 2024, les femmes représentent 51 % des usager-ères régulières des bus. Elles utilisent davantage le bus que les hommes pour se rendre au travail (26 % contre 13 %). Par contre, si elles utilisent beaucoup le bus pour se déplacer en tant que scolaire ou étudiante (48 %), leur part reste inférieure à celle des hommes (63 %).

Répartition par genres et statuts des personnes ayant un abonnement de bus



Source : AudéLor, Enquête ménages déplacements 2024

⁶ <https://lejournal.cnrs.fr/billets/femmes-et-hommes-sont-ils-egaux-a-velo>



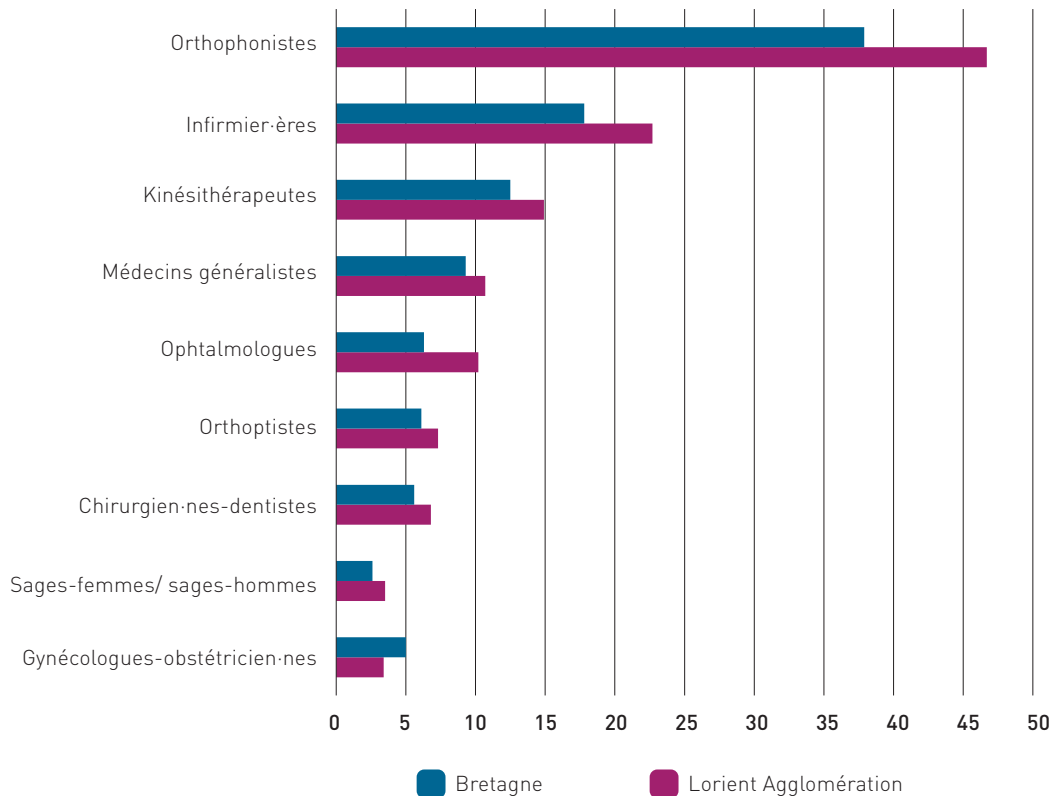
7 SANTÉ

LA SANTÉ DES FEMMES : DES POINTS DE VIGILANCE À SOULIGNER

UNE DENSITÉ DE GYNÉCOLOGUE DIVISÉE PAR DEUX LOCALEMENT

Au sein de l'agglomération de Lorient, le diagnostic de santé réalisé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) sud Morbihan en 2024 a mis en évidence une plus faible densité de gynécologues sur l'agglomération de Lorient par rapport à la moyenne bretonne. On compte en effet 3,4 gynécologues pour 100 000 habitantes de l'agglomération contre 5 en Bretagne et 6 en France. La densité de sages-femmes étant un peu supérieure à la moyenne bretonne, celles-ci réalisent donc de plus en plus d'actes de gynécologie.

Nombre de professionnel·les pour 100 000 habitant·es au 31/12/2023



Source : Fichier National des Professionnels de Santé -INSEE

L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ N'EST PAS BEAUCOUP PLUS FAVORABLE POUR LES FEMMES

Avec un écart d'espérance de vie supplémentaire de 5,7 ans en France, les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. En 2023, l'espérance de vie à la naissance des hommes atteint 80 ans, celle des femmes 85,7 ans. **Ainsi, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais pas forcément en bonne santé.** L'espérance de vie en bonne santé atteint 75,5 ans pour les hommes et 77 ans pour les femmes (l'écart est seulement de 1,5 ans). « Passé un certain âge, elles sont nombreuses à souffrir de maladies invalidantes, de pathologies neurodégénératives ou encore d'arthrose »⁷.

⁷ Source : INSERM « Les femmes vivent plus longtemps et en meilleure santé que les hommes, vraiment ? ».

48 % DES EMPLOIS FÉMININS CONCERNENT DES MÉTIERS

EXPOSÉS AUX RISQUES

Une étude réalisée en 2023 par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques⁸ (DARES) a analysé les conditions de travail des femmes et des hommes salariés issus de 87 professions.

En fonction des conditions de travail étudiées par la DARES et du degré de mixité des professions, 5 groupes de métiers ont été définis par la DARES :

1. les métiers féminisés⁹ de services ;
2. les métiers féminisés de bureau ;
3. les métiers masculinisés ouvriers ;
4. les métiers masculinisés non ouvriers ;
5. les métiers mixtes.

En appliquant cette méthode sur l'emploi dans l'agglomération, on constate, comme au niveau national, **une plus grande concentration des emplois féminins sur des métiers exposés à des risques.**

Répartition des emplois de l'agglomération de Lorient selon les 5 groupes de métiers définis par la DARES

	Nombre de Familles professionnelles	Total emplois	Emplois femmes	Emplois hommes	Part des femmes dans le métier	Répartition des emplois féminins	Répartition des emplois masculins
Métiers féminisés de bureau	14	11 038	8 738	2 300	79%	23%	6%
Métiers féminisés de service	11	22 250	17 193	5 056	77%	44%	12%
Métiers masculinisés non ouvriers	20	13 975	2 628	11 347	19%	7%	28%
Métiers masculinisés ouvriers	21	13 752	1 449	12 303	11%	4%	30%
Métiers mixtes	21	18 594	8 661	9 933	47%	22%	24%
Total général	87	79 609	38 670	40 939	49%	100%	100%

Source : Insee 2021 - Traitement AudéLor

44 % des emplois occupés par des femmes sont des métiers féminisés de service. Selon la DARES, ils sont soumis à une plus forte exposition aux risques psychosociaux : contraintes dans l'organisation du temps de travail, contact direct avec le public, conflits de valeurs... Ce groupe comprend 11 métiers à prédominance féminine (77 % de femmes). Ces métiers correspondent aux activités de soins, d'enseignement, de commerce et de nettoyage. Parallèlement, **12 %** des emplois occupés par les hommes s'inscrivent dans ces métiers.

30 % des emplois occupés par des hommes sont classés dans les métiers masculinisés ouvriers. Comme les métiers féminisés de service, ces métiers sont exposés aux risques, mais de façon différente. Ces salariés sont en effet très exposés à des risques physiques et disposent de moins d'autonomie. **4 %** des emplois occupés par les femmes se situent dans ces métiers.

Les métiers féminisés de bureau, les métiers masculinisés non ouvriers et les métiers mixtes sont peu exposés à la pénibilité et moins exposés aux exigences émotionnelles.

⁸ Conditions de travail et mixité : quelles différences entre professions, et entre femmes et hommes – janvier 2023

⁹ Un métier est dit féminisé ou masculinisé quand au moins 65 % de femmes ou d'hommes sont représentés. Entre 36 % et 64 % de l'un ou de l'autre genre, le métier est considéré comme mixte.



VIOLENCES INTRAFAMILIALES : +27 % DEPUIS 2023 DANS LE MORBIHAN

En 2024, le Morbihan se situe au 30^e rang national (sur 101) pour la délinquance¹⁰, avec une hausse de 3 %, principalement due à l'augmentation des violences intrafamiliales. Cette position correspond à son classement démographique, sans considérer l'afflux touristique qui augmente temporairement la population.

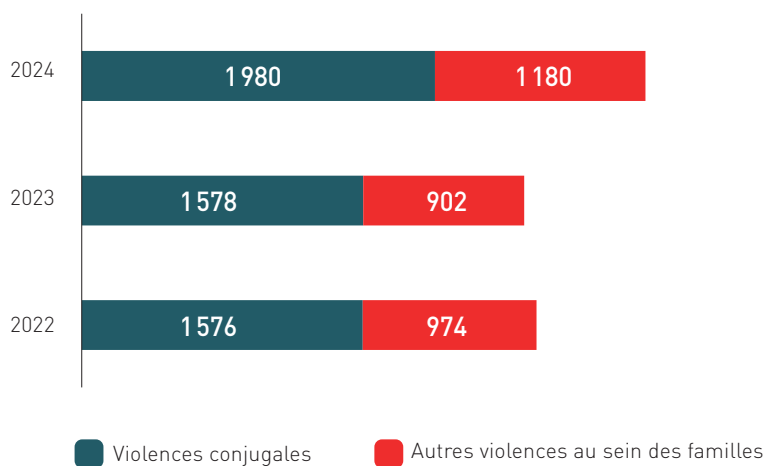
Dans le Morbihan, les violences intrafamiliales¹¹ représentent 13,6 % des faits de délinquance en 2024.

Les violences intrafamiliales ont augmenté de 27 % par rapport à 2023 totalisant 3 160 cas, dont 1 980 sont des violences conjugales (63 %). En 2023, 84 % des victimes de violences conjugales étaient des femmes. Cette augmentation des violences intrafamiliales est de 5,6 % dans le cœur urbain de l'arrondissement de Lorient (Lorient, Ploemeur, Larmor-Plage, Hennebont et Lanester). Cela correspond à 623 victimes sur ce territoire, près de 80 % sont des femmes. 75 % sont des victimes de violences conjugales.

En 2023, 10,6 femmes âgées de 15 à 64 ans pour 1 000 habitantes de la même tranche d'âge ont été enregistrées comme victimes de violences conjugales¹², sur le Morbihan, ce sont 8,2 femmes/ 1 000.

Selon la Préfecture, cette hausse pourrait être attribuée à une meilleure écoute et libération de la parole des victimes, suite au Grenelle des violences conjugales de 2019.

Les violences intrafamiliales dans le Morbihan



Source : Préfecture du Morbihan, traitement AudéLor

¹⁰ La délinquance comprend les atteintes aux biens (AAB), les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP), les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) et les accidents de la route causant blessés ou tués.

¹¹ Les violences intrafamiliales se déroulent au sein de la famille. La victime peut subir des violences de la part d'un ascendant, d'un descendant ou d'un autre membre de son cercle familial proche. Il peut s'agir de violences de la part de parents, de frères, cousins etc., qui peuvent notamment déposséder la victime de son salaire. En cas de violences conjugales au sein de la famille, les enfants sont également victimes directes ou en tant que témoins.

¹² Inter stats – Info rapide- n°44 novembre 2024



8

GOVERNANCE LOCALE

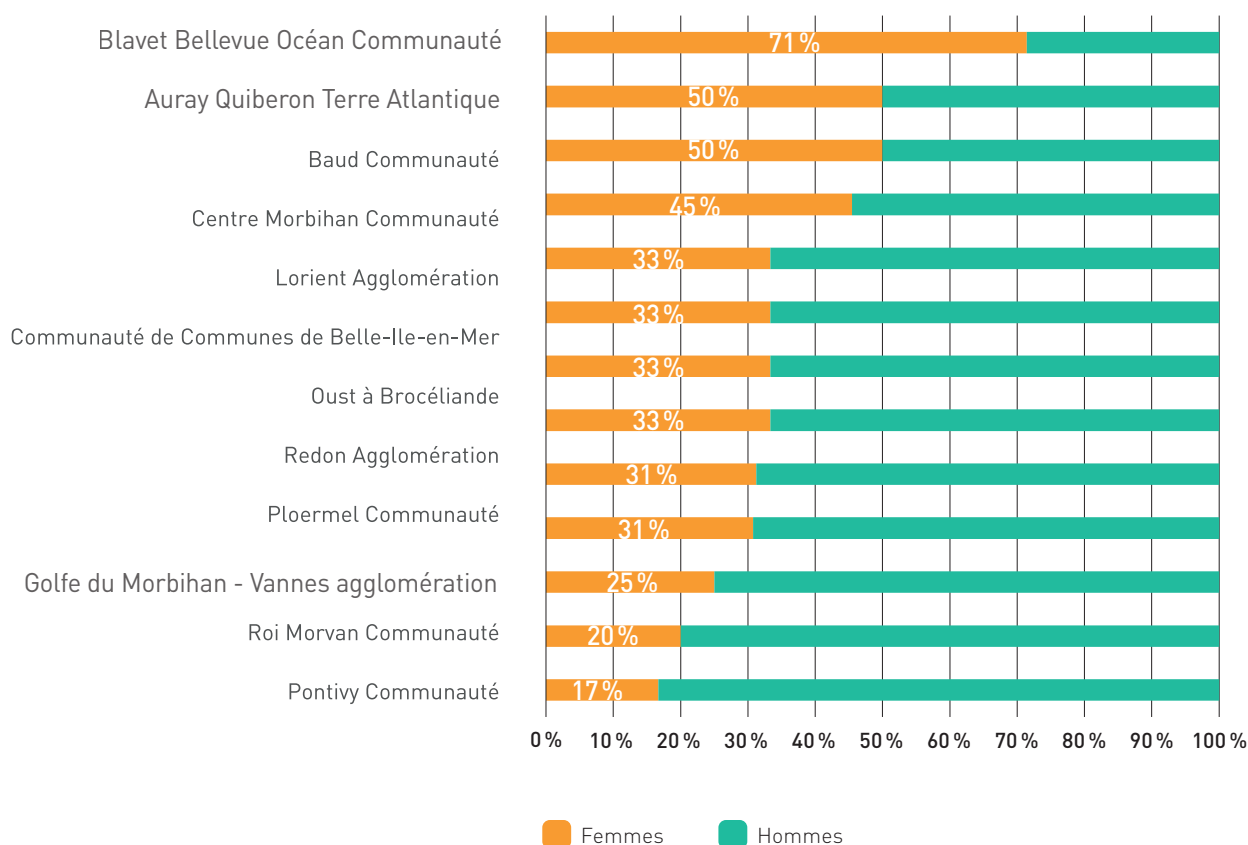
PARTICIPATION DES FEMMES À LA GOUVERNANCE LOCALE

UNE REPRÉSENTATION FÉMININE SIGNIFICATIVE DANS LES INSTANCES

À l'échelle de Lorient Agglomération, les postes de président-es et vices-président-es sont occupés par des femmes à **31 %** sur Lorient Agglomération. L'agglomération se situe au 9^e rang sur 13 pour la place des femmes dans ces instances. À l'échelle nationale, pour les intercommunalités, 11,4 % des présidentes et **25 %** des vice-présidentes sont des femmes.

Concernant le bureau communautaire, les femmes représentent **41 %** de l'effectif sur Lorient Agglomération contre **38 %** au niveau national.

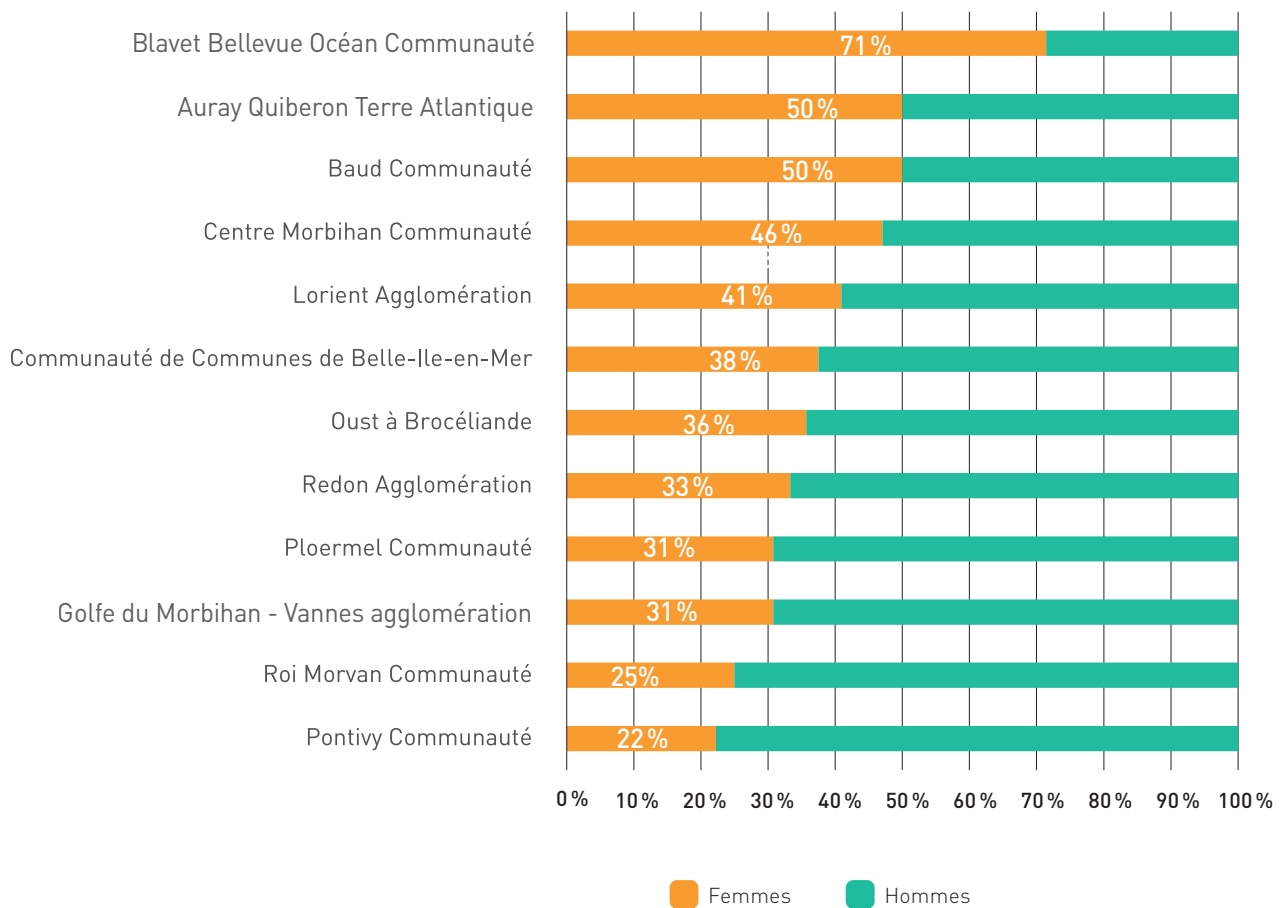
Participation des femmes à la gouvernance locale : part des femmes présidentes ou vice-présidentes dans les intercommunalités du Morbihan



Source : relevés AudéLor – mai 2025



Participation des femmes à la gouvernance locale : part des femmes dans les bureaux communitaires (y compris président-e) dans les intercommunalités du Morbihan



Source : relevés AudéLor – mai 2025

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

